

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité

-transfert des charges de personnel réseaux chaleur et eau sur les budgets annexes.

Considérant que les agents techniques consacrent un temps de travail certain à ce qui relève du budget eau (surveillance quotidienne du réservoir et relevé du compteur, surveillance et nettoyage des captages, du lagunage et de la pompe de relevage, relevé des compteurs, entretien) et du budget réseau chaleur (surveillance quotidienne de la chaufferie, nettoyage et entretien, livraison hebdomadaire des plaquettes), le CM juge qu'il serait normal que ce temps de travail soit imputé aux budgets adéquats.

En outre, cela permettrait de connaître plus finement le coup de fonctionnement de ces services et de respecter la règle de l'indépendance des budgets.

Sur la base d'une estimation forfaitaire de 240 heures de travail pour le réseau chaleur et de 280 heures pour le réseau AEP-AC, le CM décide d'imputer la charge salariale correspondante aux budgets concernés.

-convention transport des lycéens.

Le CM accepte la convention de financement de la navette mise en place par la Région pour l'extension du transport lycéen entre Favorney, Breurey et Mersuay. Le coût à la charge des deux communes est de 6 695, 54 €, à partager en deux, soit 3 347, 77 € pour chacune.

-convention fourrière automobile.

Sur proposition de la Gendarmerie, constatant la lourdeur administrative et les dysfonctionnements pour traiter les appels concernant l'enlèvement de véhicules gênants, voire abandonnés, le CM accepte d'établir une convention de prestation de service pour la mise en fourrière de véhicules avec la société GMP Logistique, à Quincey. Cela permet au maire de saisir directement la société en question pour faire enlever les véhicules ventouses, squattant l'espace public ou garés dangereusement.

-convention avec Orange et le SIED.

Le CM accepte la convention proposée par le SIED 70 demandant à Orange, dans le cadre d'extension du réseau filaire de télécommunication pour de nouvelles constructions, de prévoir une installation souterraine.

-diagnostic rénovation clocher.

Le CM a décidé de recourir au cabinet d'architecture J. ZIOUA de Besançon pour établir un diagnostic de l'état du clocher. Il accepte la proposition de mission pour étude et programme de travaux qu'il a présentée, incluant une mission supplémentaire pour le diagnostic et la mise en conformité des installations électriques. Coût pour ces missions : 6 420 €.

-réduction préavis de location.

Le CM accepte de réduire à un mois le préavis de résiliation de location de logement présenté par 3 locataires. L'un pour raison professionnelle, l'autre pour raison médicale, le troisième parce que le logement a un repreneur.

-fermeture classe collège.

Les élus du Département, ceux des communes voisines, les professeurs et le personnel du collège Louis Pergaud de Favorney dénoncent la mesure incompréhensible de l'Éducation nationale qui supprime une classe de 3^o, parce qu'il risque de manquer arithmétiquement 3 ou 4 élèves à la rentrée prochaine. Dans le même temps, dans le but louable de défendre la ruralité, le Gouvernement a retenu parmi les petites villes à soutenir : Port-sur-Saône et...Favorney. Premier soutien : la suppression d'une classe de collège.

Le CM décide de soutenir cette dénonciation et d'exprimer son ahurissement devant une telle décision purement comptable et contraire à l'intérêt pédagogique.

-CCAS.

En raison de l'extinction de la plupart des emprunts contractés pour la réhabilitation des logements communaux, notamment ceux appartenant au CCAS, et le produit des loyers abondant dorénavant le budget communal, il

n'apparaît pas opportun de réactiver le CCAS, qui se trouverait alors bénéficiaire de sommes importantes et inutilisables.

Il est donc décidé de créer une commission d'action sociale et non de rétablir le CCAS.

-comptes administratif et de gestion.

À la suite de leur présentation par la présidente de séance, les différents comptes administratifs 2020, concordants avec les comptes de gestion, sont acceptés.

Commune

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Section de fonctionnement	573 803,40	1 427 414,18	853 610,78
Section d'investissement	522 071,51	207 728,36	-314 343,15
Total cumulé	1 095 874,91	1 635 142,54	539 267,63

Eau et assainissement

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Section d'exploitation	97 900,60	117 297,53	19 396,93
Section d'investissement	45 836,10	352 442,22	306 606,12
Total cumulé	143 736,70	469 739,75	326 003,05

Réseau chaleur

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Section d'exploitation	33 739,15	67 655,60	33 916,45
Section d'investissement	26 719,58	11 833,39	-14 886,19
Total cumulé	60 458,73	79 488,99	19 030,26

-Budgets primitifs.

Les budgets primitifs 2021 présentés par le maire sont acceptés à l'unanimité.

Réseau chaleur

	DÉPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	64 519	67 069
Section d'investissement	34 634	34 634

Réseau eau et assainissement

	DÉPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	117 396	120 940
Section d'investissement	353 442	353 602

Commune

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	976 358	1 118 332
Section d'investissement	790 850	790 925



À Breurey-lès-Faverney, le 12.04.2021

Le Maire, Jean MARCHAL